

Nombre de membres :

- En exercice : 29
- Présents : 26
- Votants : 28
- Procuration(s) : 2
- Absent(s) excusé(s) : 0
- Absent(s) : 1

DEL 2026_068

Date de convocation :

le 01 juillet 2026

Date d'affichage :

le 01 juillet 2026

Fait à Aigondigné,

Le 08 juillet 2026

*Ont signé au registre tous
les membres présents.*

Pour extrait conforme

L'an deux mil vingt-six, le sept du mois de juillet à 20h00, les membres du Conseil Municipal, ont été légalement convoqués en séance ordinaire par Laurent AUDÉ, Maire de la commune d'Aigondigné, à la salle des fêtes de Mougou, place de la Mairie, 79370 Aigondigné.

CONVOQUES : ALLEGRETTI Isabelle, AUDÉ Laurent, BABIN Sébastien, BARBAREAU Freddy, BAUMGARTEN Christian, BEUN Fanny, BONNEAU Magali, BONNIN Jean-Marie, BRET Nathalie, CHAIDRON, Laurence, CHAILLER Catherine, DAGUTS Karine, DUMORTIER Roselyne, FAURE Didier, FOUQUET Christophe, GANCHE Laura, GARNAULT Claude-Manuel, GUILLORIT Mikaël, JARDIN Mathilde, LAPORTE Pierre, LARGEAU Vanessa, LECULLIER Lysiane, LORIOU Vincent, MARTINEAU Marina, MÜHLBERGER Karlheinz, OUVRARD Emilie, PINEAU Vincent, ROUXEL Patricia, SIMON Christophe.

Excusé(e)(s) et pouvoir(s) : GARNAULT Claude-Manuel représenté par ALLEGRETTI Isabelle, MÜHLBERGER Karlheinz représenté par OUVRARD Emilie

Absents : FOUQUET Christophe

Secrétaire de séance : ROUXEL Patricia

Délibération 2026_068 : AFFAIRES GENERALES

Objet : Composition de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)

Monsieur le Maire rappelle que l'article 1650 du code général des impôts institue dans chaque commune une commission communale des impôts directs présidée par le maire ou par l'adjoint délégué.

Dans les communes de plus de 2 000 habitants, la commission est composée de 8 commissaires titulaires et de 8 commissaires suppléants.

La durée du mandat des membres de la commission est identique à celle du mandat du conseil municipal.

Les commissaires doivent être de nationalité française, être âgés de 18 ans révolus, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune, être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission.

Il convient de procéder à la nomination de trente-deux contribuables dont seize feront partie, à la discrétion du Directeur Départemental des Finances Publiques, en tant que titulaire ou suppléant, de la Commission Communale des Impôts Directs.

Liste des 32 noms :

- BABEAU Eric
- NEUHAUSER Julien
- MERCIER Chantal
- PIGEAU Contchita
- Ayme Stéphane
- LAPARLIERE Benoît
- MORTIER Carene
- SIMON Thierry
- COINDEAU Bernard
- MARTEAU Jean Jacques
- PIOUFFRE Cyril
- SIMON Françoise
- TROCHON Isabelle
- RAGOT Patrick
- CHUDZIK Jean Christophe
- MADIER Fabienne

- PITON Bertrand
- LAIR Frédéric
- BOUTIN Emile
- COYNAULT Sylvaine
- GROUSSEAU Stéphane
- FRELAND Frédéric
- SABOUREAU Caroline
- PRISSET Sophie
- BLIN Hélène
- CONTREAU Thomas
- MEUNIER Philippe
- BADIN Micheline
- VERSABEAU Christelle
- BERRY Christian
- BESSEAU Nicolas
- MORILLON François

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, par 1 ABSTENTION, et 27 voix POUR des membres présents et/ou représentés :

- **APPROUVE** la liste des 32 contribuables pour siéger, s'ils sont désignés par le Directeur des Services Fiscaux, à la Commission Communale des Impôts Directs.

Le secrétaire de séance,
Patricia ROUXEL



Le Maire,
Laurent AUDE



Certifiée exécutoire par la Préfecture des Deux-Sèvres, le :
M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte,
et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de
deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.